

l'Evêque de Luçon au cours des retraites ecclésiastiques de 1899.

I. — L'USAGE DE LA PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN DANS LES FAMILLES. — Recommander, fréquemment aux fidèles l'usage si chrétien de la prière en commun dans les familles, surtout le soir, afin que chaque maison soit vraiment un *Sanctuaire* domestique; et voir dans la fidélité à cet usage le meilleur indice de la conservation de l'esprit de Foi et le moyen le plus assuré de maintenir l'union et la charité entre les personnes qui habitent sous le même toit.

II. — L'ACTION DE GRÂCES APRÈS LA SAINTE COMMUNION. — Un abus constaté en plusieurs paroisses, et qu'il est d'autant plus urgent de réprimer que la pratique de la communion mensuelle et fréquente tend heureusement à se répandre davantage, est celui de l'omission partielle ou totale de l'action de grâces après la sainte communion : d'où résultent un manque de respect à l'égard du plus auguste de nos sacrements et la perte des plus précieux avantages de la participation à la divine Eucharistie.

La durée normale de l'action de grâces après la sainte communion, d'après les Théologiens, est d'un quart d'heure : temps moyen, pendant lequel les saintes Espèces et, par conséquent, la présence sacramentelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, subsistent en nous.

Il faut donc insister auprès des fidèles pour que, à moins de circonstances exceptionnelles et urgentes, ils prolongent leur action de grâces, à l'église, durant au moins un quart d'heure après le moment où ils ont communie.

III. — OCCURRENCE DES CÉRÉMONIES DE LA PREMIÈRE COMMUNION ET DE LA CONFIRMATION. — La première Communion et la Confirmation sont deux des actes les plus importantes de la vie chrétienne, destinés l'un et l'autre à exercer une grande influence, mais aussi à laisser un souvenir distinct et une empreinte spéciale dans l'âme de l'enfant. C'est pourquoi il est tout à fait à propos de ne pas unir et confondre ces deux actions au détriment de l'une ou de l'autre, en les faisant accomplir le même jour ou à des dates trop rapprochées.

IV. — LE CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE. — Le Catéchisme de Persévérance, *destiné à l'ensemble des paroissiens* en même temps qu'aux enfants qui viennent de faire ou qui vont faire leur première Communion, a été établi avec succès en un bon nombre de paroisses du diocèse. On y constate déjà, comme